

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/09/25-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 septembre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Enveloppe Formation 2019

Le conseil d'administration approuve le montant de l'enveloppe des moyens destinée à la formation (ainsi que ses éléments constitutifs) dans le cadre du projet de budget de l'Université, pour l'année 2019.

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 35
Quorum : 18
Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 25 septembre 2018


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

